

## CONSEIL D'ECOLE DU 25 / 10 / 07

POINTS À L'ORDRE DU JOUR	TRAITEMENT ANALYSE
Mise en place du nouveau conseil d'école Attributions réglementaires, règlement intérieur, votes.	<p><u>Installation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les représentants de la mairie ainsi que les parents ayant eu un empêchement sont excusés. Après un tour de table, le nouveau conseil d'école est installé. Le président distribue à chaque membre du conseil un document concernant la constitution, les obligations, et les attributions réglementaires d'un conseil d'école. Puis les principes de délibérations sont adoptés à l'aide d'un document récapitulatif.</li> </ul> <p><u>Règlement intérieur :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'ajout de l'article 4.4 est proposé pour amender le règlement intérieur adopté en 2006/2007 : <i>L'ensemble des membres de la communauté éducative veille à ce que ne soit introduit à l'intérieur de l'enceinte de l'école aucune nourriture, à l'exception de fruits et d'eau.</i></li> <li>• Le directeur explique le pourquoi de cette proposition de modification en insistant notamment sur les considérations environnementales (pollution des « sur emballages ») et diététiques (amélioration des habitudes alimentaires).</li> <li>• Les représentants de parents soulignent les difficultés qu'ils risquent de rencontrer tant sur le plan de l'organisation que de l'évolution des habitudes et des mentalités chez les enfants.</li> <li>• Le directeur présente en détail les dispositions visant à faciliter la mise en place et le respect de ce nouvel article : courrier aux parents, actions dans les classes, modalités d'application, suggestion de collations avec l'aide de la diététicienne de la ville d'Arras.</li> </ul> <p><u>Vote:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suite à cette présentation, le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité pour l'année 2007/2008.</li> </ul>
Informations sur les actions pédagogiques entreprises	<p><u>Projet d'école :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le directeur rappelle rapidement les grands axes du projet d'école présenté et adopté l'an dernier</li> </ul> <ol style="list-style-type: none"> <li>1 se donner les moyens de travailler en équipe dans une école structurellement très complexe</li> <li>2 définir une politique concernant les moyens et la place de l'évaluation dans l'école</li> <li>3 impulser une dynamique nouvelle au « lire » dans l'école</li> <li>4 articuler urbanité et éducation à l'environnement pour un développement durable</li> </ol> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il nomme également les 16 actions mises en oeuvre.</li> <li>• Un document récapitulatif est donné aux représentants de parents d'élèves</li> </ul> <p><u>Les actions pédagogiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chacun des huit enseignants chargés de classe fait une présentation rapide de sa classe et du groupe d'élèves qui la compose. Les premières impressions pédagogiques sont évoquées, suivies de considérations générales sur les perspectives pour l'année, les choix de fonctionnement, ou les dispositifs spécifiquement mis en oeuvre au regard de ces premiers constats. Un accent particulier est mis cette année sur les écarts de comportements et les manquements aux règles élémentaires d'éducation et de discipline constatés. Même s'ils sont certes toujours gérables dans les classes, ils apparaissent clairement qu'ils deviennent, par leur caractère répétitif, pesant au quotidien.</li> <li>• Le directeur précise qu'au sujet des difficultés repérées chez certains élèves (une quinzaine pour l'école), les enseignants imaginent et proposent des solutions spécifiques pour chacun. Des signalements ont été effectués auprès des personnels spécialisés du réseau d'aide de l'Éducation nationale (RASED). Une première rencontre avec ces personnels a eu lieu au cours d'un conseil de maîtres dans l'école.</li> <li>• Après avoir présenté sa classe, l'enseignante du CEJS termine par la présentation des principes retenus par le CEJS pour l'annexion de sa classe de CE1 dans notre école. La perspective d'une seconde classe annexée (CP) est évoquée mais semble difficilement compatible avec la taille des locaux actuellement disponibles. Des aménagements sont-ils envisageables?</li> </ul>

Informations sur les travaux en cours et réalisés	<p><u>Travaux réalisés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le changement du carrelage dans le hall du premier étage du bâtiment A a été effectué pendant les congés d'été</li> <li>• des aménagements électriques ont été réalisés dans la salle de classe du cejs, dans le bureau du directeur, et pour l'éclairage de la cour</li> <li>• des targettes ont été installées à l'extérieur de la porte des toilettes.</li> <li>• la porte d'entrée du bâtiment A a été revernie.</li> </ul> <p><u>Travaux non réalisés :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Il devient désormais urgent de rénover les coursives des deux niveaux et les deux salles de classes du rez-de-chaussée du bâtiment B (cf. CE 17 mars 2007)</li> <li>• Le président rappelle qu'il semble souhaitable désormais que la rénovation des revêtements muraux effectuée pour le rez-de-chaussée du bâtiment A soit poursuivie à l'étage (cf. CE 14 octobre 2006).</li> <li>• Le projet de « végétalisation » du grand mur bordant le côté sud de la cour avait été accueilli favorablement lorsque M. le Maire l'avait proposé (visite d'école de rentrée 2006) mais ne semble pas voir le jour.</li> <li>• Il faudra rapidement que la municipalité nous informe du délai et des modalités d'équipement dans le domaine informatique. En effet si ce délai devait dépasser une année, il serait souhaitable que chaque classe soit, le plus rapidement possible, équipée d'une installation en conformité avec un minimum de 16 prises, afin de faire fonctionner les 14 ordinateurs récupérés l'an dernier auprès de l'Université d'Artois, grâce à l'aide de l'Amicale laïque.</li> <li>• Chacun espère également que la rénovation des façades (cf. CE 04 novembre 2005) pourra être programmée prochainement.</li> <li>• La mise en sécurité ou la démolition des cheminées du bâtiments B n'est toujours pas réalisée (signalé depuis septembre 2006, cf CE 17 mars 2007).</li> </ul> <p><u>Remarques annexes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un problème matériel est soulevé concernant les équipements (sécurité des panneaux de basket) et petits matériels disponibles (en nombre très insuffisant) dans la salle municipale Léo Lagrange. Une liste de matériels sera communiquée une nouvelle fois à la mairie par nos soins afin que le service des sports puisse, dans la mesure du possible budgétaire bien sûr, nous aider.</li> <li>• L'ensemble de l'équipe pédagogique tient à conclure en soulignant la remarquable et exceptionnelle qualité du travail de nettoyage et d'entretien réalisé pour préparer la rentrée, puis au quotidien depuis cette rentrée, par les personnels de service.</li> </ul>
Présentation de l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles :	<p><u>Les CHAM :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accompagnement des élèves bénéficiant des horaires aménagés « cham » reste problématique suite aux deux congés de maternité des personnels qui nous rendaient service (depuis fin mai). En plus du directeur et des enseignants qui s'en chargent parfois, l'aide de parents est toujours la bienvenue. Le directeur remercie toutes ces personnes de leur aide. Il sollicitera également les services municipaux pour tenter de mettre en place un accompagnement régulier d'ici le 11 décembre où un recrutement devrait s'effectuer en remplacement des personnes précédemment recrutées.</li> <li>• Le directeur rappelle qu'une des actions du projet d'école s'intitule « référentiel CHAM » et signale que les enseignants formalisent à l'heure actuelle les premiers documents passerelles visant à installer une meilleure connivence pédagogique entre les enseignants de l'école et du conservatoire.</li> </ul> <p><u>Organisation d'activités complémentaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le directeur rappelle que dans le cadre de l'axe 4 de notre projet d'école (urbanité et environnement), chaque classe s'est d'ores et déjà engagée à s'intégrer généreusement aux dispositifs proposés par la ville d'Arras (Office du tourisme et le Musée des Beaux-Arts). Certaines classes en ont d'ailleurs déjà bénéficié.</li> <li>• Un tour d'horizon rapide des implications de chaque classe dans diverses activités et manifestations est effectué : ciné-concerto (toute l'école), athlétisme et cité mobile (CM1/2), centre permanent d'initiation à l'environnement et ciné-conférence (CM1), permis piéton et tennis (CE2), hockey (un CP, un CE1 et le CE1JS), chorale de cycle (CP GSM), manifestation droit de l'enfant (chorale CHAM)...</li> </ul>
Questions diverses	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le directeur présente aux parents les 3 sacs de 120 l. débordants de vêtements abandonnés par les enfants au cours de l'année dernière et en ce début d'année. Il souhaite que les parents puissent s'occuper de ce problème sinon il se verra dans l'obligation d'en faire don à un organisme de charité.</li> </ul>
Questions des parents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aucune question n'ayant été transmise aux parents élus, le président remercie chacun pour sa participation constructive aux travaux du conseil d'école et clôt celui-ci.</li> </ul>

Fait à Arras, le 28 octobre 07



Le directeur, Eric Flament